AIDE AU BAFA - BAFD DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LES 7 VALLEES

La Communauté de communes propose une aide à la formation de ces 2 brevets, elle s'adresse aux jeunes :

de 17/25 ans pour le BAFA et 18/25 ans pour le BAFD
résidant dans l'une des communes de la Communauté de communes
s'inscrivant dans un organisme habilité

Elle est d'un montant de :

20 % pour le BAFA
30 % pour le BAFD

Elle est versée après la fin des sessions.

Les différentes étapes pour percevoir l'aide :

s'inscrire auprès de l'organisme de formation
remplir le formulaire de demande et le renvoyer à la Communauté de communes
à la fin de la formation, envoyer l'attestation de présence, la facture, un RIB, la photocopie des aides d'autres organismes s'il y a lieu

Pour plus de renseignements : 03 21 06 77 81 ou par e-mail jeunesse@7vallees.fr

https://7vallees.fr/la-communaute-de-communes-vous-aide-a-financer-votre-bafa-bafd/

Communauté de communes des 7 Vallées:
52 rue du fond de Lianne
62990 - Beaurainville
https://7vallees.fr/